

Les Antilles

développement d'un pays, puisque sans ces devises, les échanges deviennent beaucoup plus difficiles. C'est justement l'absence de devises qui empêche certains pays, tel que, par exemple, le Bangladesh ou d'autres qui sont dans un état aussi terrible de dénuement, de se bâtir une infrastructure solide de développement.

Donc, les échanges commerciaux que nous avons établis avec certaines îles antillaises ont permis par le transfert de devises de relever les économies de ces îles. Je pense que c'est là une forme très fructueuse de coopération qu'accueillent fort bien les autorités antillaises.

Monsieur le président, je terminerai en énumérant, une fois de plus, les problèmes très graves que nous aurions en tant que Canadiens à justifier une telle annexion vis-à-vis de la population mondiale, à une époque où le Canada est en train de se donner une image assez extraordinaire dans le domaine des relations extérieures, une image de leadership vis-à-vis de la détente internationale, du droit de chaque peuple à l'autodétermination et de décider plus ou moins lui-même comment il envisage son propre développement. Je vois très mal comment nous, Canadiens, nous pourrions expliquer à la communauté mondiale cette immixtion, cette annexion de deux îles, et éventuellement d'autres îles, parce que si nous faisons un précédent pour deux, pourquoi pas pour plus? Je vois très mal comment on pourrait expliquer cela à la communauté mondiale, qui, à ce moment-là, verrait le Canada d'un assez mauvais œil, et nous traiterait définitivement de néo-colonialistes ou d'autres choses encore. Quant à moi, je ne serais pas très fier de me promener dans le monde en me faisant dire: Qu'est-ce que vous avez fait aux îles Caïcos et Turks? Est-ce que vous aviez quelque affaire là? Pourquoi ne pas les avoir aidées par des crédits financiers, pourquoi ne pas les avoir aidées en leur permettant de se développer elles-mêmes, au lieu de les englober et d'en faire une partie intégrante de la fédération canadienne.

Donc, monsieur l'Orateur, l'époque à laquelle on pouvait prendre possession des territoires non contigus, d'une façon efficace, de déterminer ce qu'on appelle le colonialisme, même avec le consentement de ses habitants, est bel et bien révolue, pour le mieux ou pour le pire. Le Canada accepte volontiers d'aider ses amis des pays moins développés à obtenir leur part de justice sociale et économique. Il continuera de poursuivre cet objectif avec les outils dont il dispose et ceux qu'il pourra concevoir; mais l'annexion n'est pas un de ces outils.

Je tiens à répéter que je trouve la motion inacceptable. Mais, il ne faut pas conclure que, de ce fait, il faut cesser toute aide.

L'honorable député disait qu'il n'existe pas de programme d'aide pour les îles Caïcos et Turks. Je ne discuterai pas avec lui du sujet. J'ose espérer qu'un tel programme sera mis en œuvre très bientôt, et que les 6,000 habitants des îles Caïcos et Turks bénéficieront autant de l'aide du Canada que leurs voisins des îles du Commonwealth et des Antilles en général. Ce n'est pas l'intention du Canada d'abandonner des valeurs préconisées depuis plus de 15 ans...

● (1630)

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. McCleave): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est expiré. Si la Chambre y consent à l'unanimité, il peut poursuivre ses observations quelques instants. Les députés sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Lachance: ... je disais que ce n'est pas notre intention d'abandonner nos valeurs, et je ne crois pas que le Canada désire englober l'une ou l'autre des îles de la région mais, au contraire, les aider directement en accordant des crédits de plus en plus considérables.

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord dire très brièvement que nous sommes heureux d'appuyer la motion à l'étude inscrite au nom de député de Hillsborough (M. Macquarrie). Comme lui et les autres députés le savent, mon collègue, le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman), a fait une proposition semblable en présentant un bill public d'initiative parlementaire étudié à la Chambre à deux ou trois reprises.

Lorsque je dis que le bill de mon collègue et l'avis de motion du député se ressemblent, je songe au fait que ni l'un ni l'autre ne proposent un règlement absolu et définitif de la situation, mais plutôt l'établissement d'un mécanisme qui permettrait de tenir des discussions à ce sujet. Il serait souhaitable, me semble-t-il, d'amorcer à la Chambre des discussions en vue de savoir quelle sorte de rapprochement dans nos relations avec eux nos amis des Antilles envisagent.

J'ai écouté avec un vif intérêt les observations du député de Lafontaine (M. Lachance) qui trouve inacceptable la motion du député de Hillsborough. Pour tirer une telle conclusion, le député a dû y lire des choses qui n'y sont pas.

Mon honorable ami de Hillsborough ne propose pas l'hégémonie, l'annexion, le néo-colonialisme ni aucune autre forme de colonialisme, mais plutôt la prise de dispositions qui permettent l'amorce de discussions. Selon sa proposition si, à la suite des entretiens, les habitants de certaines de ces îles antillaises exprimaient le désir de resserrer les liens économiques ou politiques avec le Canada, la question devrait être étudiée au plus haut niveau. Ce rapprochement serait bénéfique tant pour les habitants de cette région que pour nous. La possibilité de rattacher certaines de ces îles au Canada n'est pas exclue—it serait intéressant de se demander à quelle province elles seraient rattachées, mais c'est un détail et nous pourrions y revenir plus tard.

● (1640)

M. Whelan: Seraient-elles également représentées par quatre sénateurs?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je crains que les îles Turks et Caïcos ne soient pas suffisamment peuplées pour avoir droit à un député, sans parler d'un sénateur. Je suppose qu'il faudrait les rattacher à une circonscription du continent, comme pour les îles de la Madeleine. Je ne voulais pas faire de digression, bien que cela puisse arriver, le vendredi après-midi. Je tiens à féliciter le député de Hillsborough, ainsi que mon ami le député de Waterloo-Cambridge, mon ami et collègue d'en face, et même mon ami qui est allé à l'autre endroit, le sénateur McIlraith, d'avoir fait cette proposition. J'espère qu'à la suite des entretiens d'aujourd'hui, cette proposition intéressante sera étudiée plus en profondeur.

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, je ne parlerai pas très longtemps. Je tiens à féliciter le député de Hillsborough (M. Macquarrie) de son excellent discours et de sa motion. Je fréquentais